

Les événements de l'été

Le 7 août, la visite de notre village a remporté un vif succès, malgré une météo capricieuse.....mais agréable tout de même. Plus de 160 personnes étaient au rendez vous, venant de tout le département, du Loiret, du Loir et Cher et bien sûr, des habitants de Romilly. Nous avons été félicités pour notre organisation, l'intérêt des parcours découvertes et la documentation remise à chacun. Le verre de l'amitié offert à la salle du Parc aux visiteurs a été l'objet d'échanges sympathiques pour clore cet après midi.

Encore merci à tous les participants qui ont contribué au succès de cette visite.

Pour la 3ème fois, le Festival d'Euro Land Art s'est installé à Romilly sur Aigre, dans le cadre de La Route du Blé en Beauce. « **Le Fil d'Ariane** » a voulu associer Culture et Agriculture, sous forme ludique et intelligente (spirale de 1,5 Km planté de maïs et de 28 « arbres sculptures » réalisés par les écoles, inspirés d'oeuvres connues). Un reportage sur France 3 Centre s'est fait l'écho de cette initiative le 23 juillet 2008.

Le Festival d'Art dans les Eglises s'est tenu du 28 juin au 13 juillet dans notre canton, avec pour objectif la rencontre de plasticiens (Association Espace Commun) et de notre patrimoine, afin de dévoiler des trésors ancestraux et révéler la création artistique du moment, faire découvrir l'art d'aujourd'hui en milieu rural. Le circuit proposé pour l'édition 2008 en concertation avec Monsieur Despinay, délégué paroissial: Châtillon-en-Dunois, Langey, St-Hilaire sur Yerre, Montigny le Gannelon, Douy, Autheuil, Cloyes-sur-le-Loir, Romilly-sur-Aigre, La Ferté Villeneuve, Charray, Le Mée

Agenda des manifestations

*11 octobre 2008	après midi loto et soirée musique partie (comité des loisirs)
*12 octobre 2008	randonnée pédestre « sur les pas d'Emile Zola » (l'Acitadel)
*18 octobre 2008	assemblée générale (club des aînés) 17ème Journée Archéologique d'Eure-et-Loir, à l'église de la Ferté Villeneuve à 14h00
*11 novembre 2008	cérémonie du 11 novembre (anciens combattants)
*15 novembre 2008	concours de belote (club des aînés)
*29 novembre 2008	assemblée générale (comité des loisirs)
*30 novembre 2008	repas de l'assemblée (comité des loisirs)
* 7 décembre 2008	vente de travaux (club des aînés)
*14 décembre 2008	repas de NOËL (club des aînés)

Infos pratiques

Ouverture de la mairie: tel. 02 37 98 31 06
le Lundi de 9h à 12h - le Jeudi de 16h30 à 18h30
Permanence du maire ou des adjoints:
Lundi et Jeudi de 17h à 18h30 ou sur rendez vous avec le Maire. (06 85 88 25 80)
Le 1^o Samedi de chaque mois:
permanence de 10h à 12h assurée à tour de rôle par le maire, les adjoints et les conseillers

Passage du boulanger :

celui de Saint Jean le mardi / jeudi / samedi
celui de la Ferté le mercredi et vendredi

Passage du poissonnier :

mercredi

Passage du boucher :

jeudi et Vendredi
Ces services fonctionneront tant que vous leur serez fidèles

Portage de repas à domicile: action communautaire, ouverte à tout le monde, sans conditions particulières d'abonnement - se renseigner auprès de la Mairie

Location de la salle du Parc : contacter Mme Depoorter

Club Les Chênes d'Or: rencontre un mardi sur 2

Ordures ménagères : jeudi matin. Si jour férié, le ramassage est reporté d'un jour.

Tri-sélectif poubelles jaunes :
jeudi matin tous les 15 jours, semaines impaires

Horaires déchetterie Cloyes :

Lundi et samedi 9h à 12h et 14h à 18h -
Vendredi 14h à 18h

Etat civil

Naissance :

ATTALIBI Farah 18 juin 2008

Toutes nos félicitations au nouveau né et à ses parents

Décès :

SEUTIN Michel 15 mars 2008
AUBES Gisèle 03 juillet 2008
DUVALLET Marinette née Rolandeau le 9 août 2008
L'équipe municipale adresse toutes ses condoléances aux familles des défunts.

ROMILLY sur AIGRE Infos

n°3

Bulletin municipal d'information - automne 2008

Bien vivre à Romilly sur Aigre



Romilly fête la Route du Blé

C'était la fête à « Rognes » les 28 et 29 juin dernier. Comme chaque année depuis 2003, l'association « Romilly sur la Route du Blé » participe à cette fête à laquelle s'associent de nombreux villages sur le parcours de la route thématique.

Un méchoui suivi d'un bal champêtre ont été proposés aux 180 personnes réunies à la ferme de la Grand Cour. Le Dimanche, de nombreuses animations ont rythmé la journée de plus de 900 visiteurs: stands d'exposants, parade de quelques habitants costumés, dégustation de produits de terroir et du rata beauceron, baptême en poneys, balade en remorque, exposition d'artistes locaux, jeux anciens, démonstration de danses folkloriques du groupe « le Bonnet Besséen », visites de la mini ferme, de l'église et du Fil d'Ariane. Les voitures anciennes « Les Belles d'Antan Douysiennes » ont ravi petits et grands en les promenant sur une boucle de 5 km.

Merci à tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cette fête de village.

Actualités communautaires

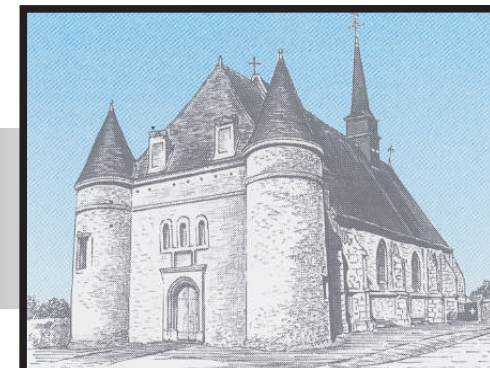
-Acquisition de 17 hectares à Cloyes pour la création d'un nouveau parc d'activités

-Travaux de mise en conformité du gymnase des Trois Rivières (mai 2008 démarrage des travaux)

-Bilan du centre nautique depuis l'ouverture (juin 2007 jusqu'à août 2008) nombres d'entrées: public 68 235 (365 de Romilly), scolaires 7 763, clubs 2 563

-Aménagement et cadre de vie -des subventions pour les travaux: opérations façades, OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat)

-Transport scolaire vers le collège et distribution de fournitures scolaires



éditorial

Après un été riche en animations festives et culturelles, nous avons tous repris le chemin du travail. La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions et la hausse des effectifs nous a encouragés à revoir notre ramassage scolaire en mettant à disposition des élèves et de l'équipe enseignante un car pédagogiquement plus adapté.

Concernant les effectifs, sont inscrits : 24 enfants à l'école d'Autheuil, 25 à Romilly en maternelle, 22 à Romilly en élémentaire, 23 au Mée, 26 à la Ferté. Sur un total de 120 enfants scolarisés, 50 sont originaires de Romilly (41.66%).

De grands chantiers communautaires ont démarré avec la construction de la nouvelle station d'épuration et ses ramifications pour les 6 communes ainsi que l'interconnexion des réseaux d'eau potable. Ces travaux coûteux mais indispensables, possibles grâce à la communauté de communes, nous permettront d'assurer l'approvisionnement en eau de qualité et la gestion des eaux usées de manière durable.

Nous avons peut-être oublié la chance que nous avons de n'avoir plus qu'à ouvrir le robinet pour que celle-ci coule. Au niveau communal, nous essaierons selon nos capacités financières de mettre en oeuvre les améliorations qui nous paraissent prioritaires tout en restant à votre écoute.

*Votre maire
Philippe GASSELIN*

- Romilly fête la Route du Blé
- Actualités communautaires
- L'écomusée de la Vallée de l'Aigre
- Vie quotidienne
- Portrait
- Les événements de l'été
- Agenda des manifestations
- Infos pratiques
- Etat civil

L'Ecomusée... de la vallée de l'Aigre

L'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre est situé dans l'ancien presbytère de la Ferté-Villeneuve (28).

Il comporte 12 communes situées dans le bassin versant de l'Aigre, dans l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher, dont la vôtre.

Les 12 maires de ces communes sont membres du conseil d'administration de l'Ecomusée, avec les 13 membres élus issus des 2 départements. La présidence en est assurée par Madame Chantal AMARY.

En 2007, l'exposition « secrets de plantes » a eu beaucoup de succès avec ses 1375 visiteurs, adultes et enfants.



En 2008, les bénévoles et la salariée de l'association ont monté une autre exposition sur le même thème : « De nouveaux secrets de plantes ». On découvre la symbolique des plantes, la lecture de la vie de l'arbre, les plantes tinctoriales, les plantes mellifères ; une partie jardinage avec la culture des tomates, les paillis, les bonnes associations de plantes. Des recettes à base de plantes, de nouveaux trucs et astuces, ainsi qu'une partie environnementale complètent l'exposition ...

En 2009, pour le 20^e anniversaire de l'Ecomusée, une grande rétrospective, avec le meilleur des 19 expositions, ainsi que des animations et sorties sont en préparation.

Une partie archéologique, présente, à travers des vitrines chronologiques, la vie des hommes dans la Vallée depuis la Préhistoire... Cette partie, montre des silex, des poteries romaines, ainsi que le résultat des fouilles de la fontaine monumentale de l'église Saint-Martin.

Les enfants peuvent découvrir et toucher les pierres taillées, dans des panneaux installés à leur hauteur.

Le 18 octobre, l'Ecomusée organise, en partenariat avec le Comité Archéologique d'Eure-et-Loir (CAEL), les 17^e journées archéologiques.

L'Ecomusée est ouvert jusqu'au 19 octobre tous les dimanches de 15 h à 18 h, et en semaine sur rendez-vous pour les groupes d'adultes et d'enfants, jusqu'au 10 novembre.

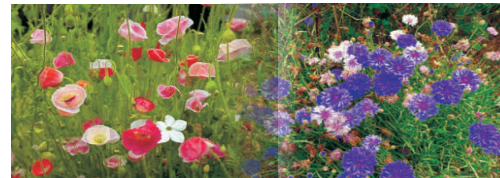
CONTACT :

Ecomusée de la Vallée de l'Aigre - Ancien presbytère

28220 La Ferté-Villeneuve – tel : 02 37 44 15 58

secretariat@ecomuseevaldaigre.eu

site internet : www.ecomuseevaldaigre.eu



Vie quotidienne... Nos droits et devoirs

VOS TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

A quelle formalité sont ils soumis ? (au titre du code de l'urbanisme)

DÉCLARATION PRÉALABLE, elle doit être déposée avant d'édifier toute :

- construction nouvelle créant une surface hors oeuvre brute (SHOB) supérieure à 2m² et inférieure ou égale à 20m²,
- agrandissement d'une construction entraînant la création d'une SHOB supérieure à 2m² et inférieure ou égale à 20m²,
- transformation de plus de 10m² de SHOB en surface hors oeuvre nette (SHON),
- modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment (ravalement, changement de fenêtre et de volets, couleurs de façade,.....)

PERMIS DE CONSTRUIRE, il doit être déposé avant d'édifier toute :

- construction nouvelle créant une surface hors oeuvre brute (SHOB) supérieure à 20 m²,
- changement de destination d'un bâtiment (par exemple transformation d'un local agricole en local d'habitation),
- la modification du volume de l'habitation lorsque l'opération nécessite de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur.

Pour plus d'information voir le site: www.urbanisme.equipement.gouv.fr/

Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire lorsque la surface hors oeuvre nette (SHON) de la future construction dépasse 170m².

Surface hors oeuvre nette (SHON) définition:

La surface hors oeuvre nette (SHON) s'obtient en déduisant de la surface hors oeuvre brute (somme des surfaces de plancher de chaque niveau de la construction) les éléments suivants :

- les combles et sous-sols non aménageables,
- les terrasses, balcons et loggias (surfaces non closes au rez-de-chaussée),
- les surfaces de stationnement des véhicules dans la construction,
- les surfaces destinées au logement des récoltes, des animaux, du matériel agricole et aux serres de production

Portrait... de Marcel

Un habitant du village sera régulièrement mis à l'honneur dans notre gazette et c'est Marcel, l'un des personnages emblématiques du village qui ouvre cette nouvelle rubrique, tant il force notre admiration par sa participation active à toutes les manifestations.

Philippe Gassel

Marcel, c'est une figure de Romilly, d'abord par sa présence. Il est présent à toutes les manifestations, il est gai, aime s'amuser et retrouver ses amis. On le voit se promener. Il « tape le carton » et pousse la chansonnette, il est presque l'aîné de Romilly. C'est Marcel !

La vie de Marcel Abanvivard

Né le 5 décembre 1918 à Châteaudun, il arrive à 7 ans avec ses parents et sa sœur à Romilly, dans une ferme, en face de la mairie. Il aura 6 frères et sœurs. Il va à l'école - obligatoire alors jusqu'à 13 ans - jusqu'à 12 ans et demi. Il travaille à la Grand Cour jusqu'à 16 ans. De 16 à 20 ans il est ouvrier agricole et s'occupe de chevaux dans diverses fermes, à Brévainville et dans les environs.

A 20 ans, en 1939, c'est le service militaire, en garnison à Orléans dans un régiment d'infanterie pendant 8 mois, puis sur le front en Alsace. Il est fait prisonnier en juin 40, et travaille en Allemagne pendant 5 ans...

Libéré par les Russes, il est rapatrié par les Américains et revient le 15 mai 1945.

A son retour de guerre, il épouse Renée Lallier le 10 novembre 1945 et habite avec elle chez sa belle-mère, dans la maison qu'il occupe encore aujourd'hui. Ils ont une fille Paulette...

Marcel donne un coup de main à la ferme, mais travaille en dehors : 17 ans à la scierie chez Monsieur Houmaire de 1945 à 1963, où une dizaine de personnes s'affairent. C'est là qu'il a un doigt écrasé. La scierie sera détruite par le feu en 1970. Entre 1964 et 1971, il est plombier chez Monsieur Léo Lhuillier, puis fait de la maçonnerie, de l'entretien de jardin, de l'horticulture. Enfin, il travaille 7 ans chez Monsieur Bellon.

En 1978, c'est la retraite. Marcel est veuf depuis 1992... Sa descendance est assurée, puisqu'il est 2 fois grand-père, et arrière-grand-père d'une petite fille de 8 ans.

Les moments difficiles, la guerre, bien sûr. Il est mis en quarantaine en 1941/ 1942 à cause d'une épidémie de typhus. Il évite la dysenterie en faisant chauffer l'eau avec des épluchures de légumes avant de la boire. Il en gardera longtemps des maux d'estomac. Et l'incendie de sa maison en 1958, le poêle à bois (un Mirus) s'est encrassé et en pleine nuit, la maison s'est embrasée. Ils vont habiter en face, de l'autre côté de la rue, à la scierie, en descendant vers la rivière. Quelques temps après, c'est une inondation qui sinistre à nouveau la maison. Les assurances n'ont pas pris en charge le matériel acquis au fil de leur installation...

La pente sera dure à remonter, avec un seul salaire...



Quelques souvenirs de la vie du village

Au village, dans les années 50 à 70, il a connu 3 cafés, 3 épiceries et 1 boulanger. Il y avait aussi 2 charrons, 2 maréchaux-ferrants, un couvreur, un maçon. Auparavant, il y avait même un sabotier. A Saint Calais et à Bouche d'Aigre, il y avait aussi un bistrot.

Le manège et les maisons en face de chez Marcel ont été construits dans les années 70, par Monsieur Bellon, qui vivait au Château du Jonchet et qui était très proche des habitants de Romilly. Il a fait construire le groupe scolaire, qui a rassemblé l'école des filles et des garçons. Par la suite, le Château a attiré quelques célébrités avant qu'il ne soit racheté par Monsieur de Givenchy.

Aujourd'hui, Marcel au village

Marcel, c'est aussi une vie régulière. Levé tôt, il attend qu'il fasse jour, donc selon les saisons, entre 5h00 et 8h00... quand il a du travail au jardin, excepté en hiver où il piège les taupes.

Il cuisine, avec les produits de son jardin... L'après midi, vous le rencontrerez très certainement parcourir à pied nos chemins communauxce qui entretient sa forme remarquable... à presque 90 ans !

Et surtout, Marcel va à toutes les manifestations organisées à Romilly pour être avec ses amis et « taper le carton » bien sûr !

Merci à Mme. Gilberte Blot pour les photos.



La scierie de Romilly aux environs de 1950